

Succès des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme : Arrestation de six membres d'un réseau terroriste

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

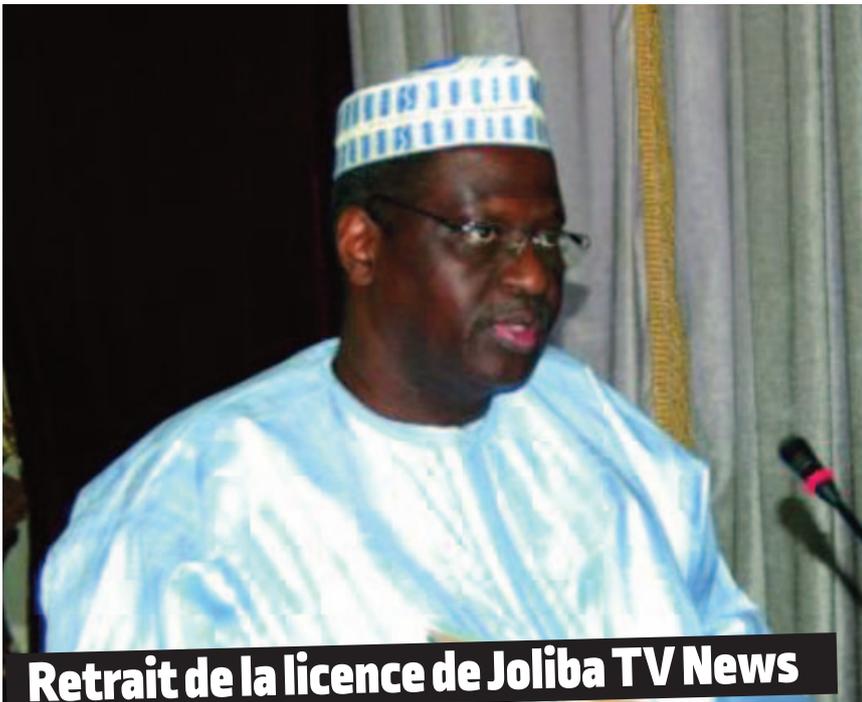
VENREDI 29 NOVEMBRE 2024

1689

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Retrait de la licence de Joliba TV News

Me Mountaga Tall appelle à

la sagesse et au respect du Droit



Nomination du Général Maiga : Le Mali dans une nouvelle ère de gouvernance



Crise institutionnelle en France : Le député Charles de Courson appelle à la démission du Président Macron

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*



CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.8



P.12



P.19



Une /



Retrait de la licence de Joliba TV News : Me Mountaga Tall appel à la sagesse et au respect du Droit

P.4

Brèves /



Acquisition de nouveaux vecteurs aériens sophistiqués : Le Mali renforcement ses capacités militaires

P.8

Nomination du Général Maïga : Le Mali dans une nouvelle ère de gouvernance

P.8

Succès des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme : Arrestation de six membres d'un réseau terroriste

P.9

Mali/Sénégal : Une médiation fructueuse pour garantir la liberté de circulation des Maliens

P.9

Actualité /



Commémoration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (JIDE), Édition 2024 : Une Réaffirmation de l'Engagement de la COMADE dans ce Combat

P.12

Semences : Le défi des chaînes de valeur

P.14

Politique /



Mali : Le Premier ministre dévoile ses priorités pour la Transition

P.17

Libération de l'ancien Commandant de la FORSAT : Nouveau développement dans l'affaire des violences du M5-RFP à Badalabougou

P.19

Culture & société /



Période de transition : Prévention des infections respiratoires en fin de canicule

P.22

International /



Crise institutionnelle en France : Le député Charles de Courson appel à la démission du Président Macron

P.23

Sénégal : Leçons post-scrutin

P.24

Sport /



igue africaine des championnes de football : Le TP Mazembe champion

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Retrait de la licence de Joliba TV News

Me Mountaga Tall appelle à la sagesse

et au respect du Droit



Lans un contexte marqué par la récente décision de la Haute Autorité de la Communication (HAC) du Mali de retirer la licence de Joliba TV News, Me Mountaga Tall a pris la parole pour apporter son analyse et proposer des pistes de résolution pour la crise qui oppose la HAC et les médias.

Me Mountaga Tall a exprimé son inquiétude concernant la fermeture de Joliba TV News

suite aux propos tenus par Issa Kaou N'Djim, actuellement poursuivi par la justice. Il a souligné que M. N'Djim est présumé innocent tant qu'il n'a pas été jugé ni condamné, et que la complexité du dossier soulève des questions sur la légitimité de la décision de la HAC.

Le président du CNID s'est interrogé sur la réaction de la HAC si M. N'Djim était relaxé des poursuites à son encontre. Il a appelé à

éviter un affrontement inutile entre la HAC et le monde des médias, et a suggéré à l'autorité de reconsidérer sa décision en attendant l'issue du procès de M. N'Djim.

Me Mountaga Tall a mis en avant l'importance de respecter les principes fondamentaux de l'État de Droit tels que la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice. Il a souligné que la voie à suivre doit

être celle du Droit avant d'être celle de la Sagesse, et que la distinction entre sanctions pénales et non-pénales ne doit pas occulter le respect des principes juridiques essentiels.

Malgré le fait d'être personnellement « black-listé » par Joliba TV News, Me Mountaga Tall a rappelé que la défense des principes doit primer sur toute autre considération, appelant à

un dialogue constructif et respectueux entre la HAC et les médias pour préserver les valeurs démocratiques et juridiques de la société malienne.

Cette prise de position de Me Mountaga Tall démontre son engagement au respect des droits fondamentaux et de la primauté du Droit dans la résolution des conflits entre les auto-

rités de régulation et les acteurs des médias, invitant à une réflexion approfondie et équilibrée pour garantir une justice équitable et respectueuse des principes démocratiques.

Lisons le message intégral du Me Tall en encadré

YacoubaONGOIBA

Retrait de la licence de JOLIBA TV News par la Haute Autorité de la Communication du Mali : mettre balle à terre !

Une question me taraude l'esprit depuis la fermeture de Joliba TV News par la HAC, en raison de la prise de parole de Issa Kaou N'Djim, poursuivi depuis, pour les propos qu'il a tenus sur cette chaîne.

M. N'Djim n'étant pas encore jugé, ni a fortiori condamné est présumé innocent.

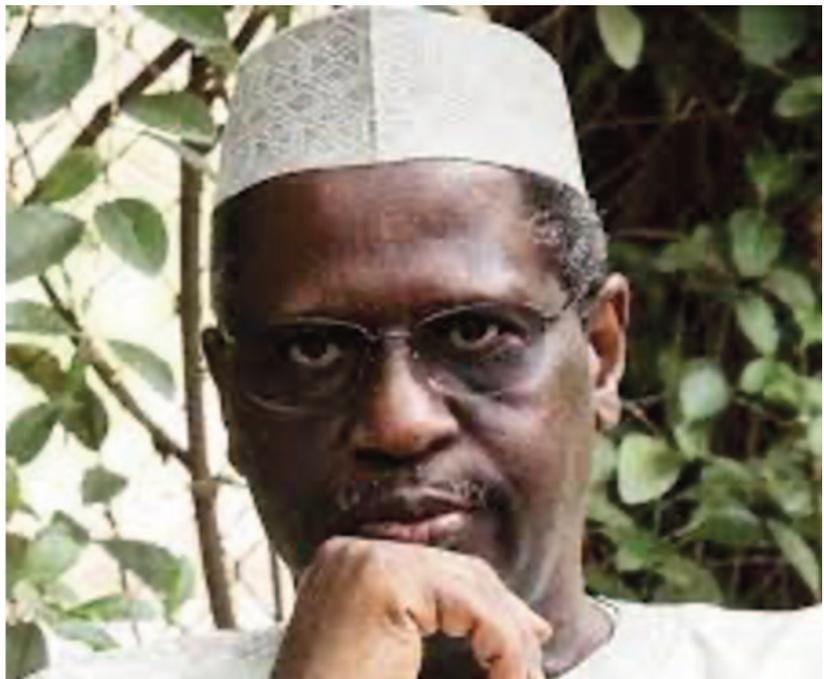
Il ne comparait pas non plus en flagrant délit, ce qui suppose que le dossier est tant soit peu complexe.

Que ferait la HAC si, demain, Issa Kaou N'Djim est relaxé des fins des poursuites engagées contre lui ?

Alors ?

Alors la HAC, peut, doit réagir positivement au recours gracieux introduit par Joliba TV et aux médiations en cours en veillant à ce que ne s'instaure pas un bras de fer évitable et inutile entre elle et le « monde des médias ».

La HAC doit, au minimum, reconsidérer sa décision et attendre la fin du procès pénale de Issa Kaou N'Djim. Le juge dira s'il y a eu faute, grave ou pas.



La distinction entre sanctions pénales et non-pénales, qu'évoqueront certains, ne changera rien à cette équation.

Cette Voie proposée est d'abord celle du Droit avant d'être celle de la Sagesse.

Surtout dans une affaire qui met en cause des principes cardinaux de l'état de Droit :

la liberté d'expression, la liberté de la Presse et l'indépendance de la Justice.

PS : Je suis personnellement « black-listé » à Joliba TV News. Mais la défense des principes reste la défense des principes. Sans aucune autre considération.

■ Moussa Mara Yelema



La France décide de ne pas appliquer le droit international dans l'affaire du mandat d'arrêt international visant le Premier ministre d'Israël Netanyahu.

Illustration de la politique des deux poids deux mesures qui décrédibilise ce pays et l'occident aux yeux du Monde notamment au sud. On ne peut pas se faire chantre de la démocratie et des droits de l'homme et tourner le dos aux règles internationales auxquelles on a soi-même souscrit !

Ce qui se passe à Gaza n'a pas de nom. Je demande à la communauté internationale de soutenir encore plus clairement la cause palestinienne.

La décision de la cour pénale internationale est une lueur d'espoir pour que justice soit rendue aux plus de 40 000 morts palestiniens dont plus de 30 000 femmes et enfants innocents.

Solidaire avec la cause de la Palestine reconnue par le Mali et tous ceux qui sont épris d'équité comme une nation ayant droit à un Etat libre et indépendant et vivant en paix aux côtés d'Israël.

■ Mamadou Cisse -



« L'information obéit à un processus de recoupement, de vérification d'informations...pour informer, il faut avoir un carnet d'adresses dans le domaine de la politique, de la culture, du Sport etc. Il faut aussi respecter l'éthique et la déontologie. Tous les métiers ont une éthique et une déontologie. Le journaliste a une mission, c'est d'informer et de respecter aussi les lecteurs », dixit Chahana Takiou »



■ Ammy Baba Cisse



Dans l'article 18 au niveau des dispositions transitoires du décret portant instauration de la carte d'identité biométrique, il est dit que la production et la délivrance de la carte NINA, de la carte d'identité nationale et de la carte consulaire s'arrêtent.

Article 16 : Est possible des peines prévues par le Code pénal en vigueur, tout citoyen malien âgé de quinze (15) ans au moins, non détenteur de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée, en cours de validité.

CHAPITRE III : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 17 : L'actuelle Carte nationale d'Identité reste valide, au maximum une (01) année, après la délivrance des premières Cartes nationales d'Identité biométriques sécurisées.

Toutefois, ce délai peut être prorogé par un arrêté du ministre chargé de la Sécurité.

Les anciennes Cartes nationales d'Identité et consulaires, et la carte NINA sont remises aux autorités compétentes lors de la délivrance de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée.

Article 18 : L'entrée en vigueur de la Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée met fin à la production et à la délivrance de la carte du Numéro d'Identification nationale (NINA), la carte d'Identité nationale et la carte consulaire.

La Carte nationale d'Identité biométrique sécurisée remplace de plein droit la carte du Numéro d'Identification nationale (NINA), la carte d'identité nationale et la carte consulaire.

■ Issiaka Tamboura



Primature

Alassane AG MOHAMED, Conseiller technique, nommé Chef de la Cellule Communication et Relations publiques.

Par ailleurs, le Colonel Bengaly H. MAIGA est nommé DAF Primature. Il était chef approvisionnement au DAF du Ministère de la défense.

La 29ème édition du mois de la solidarité boycotté par l'ex PM ? C'est ce que pensent les acteurs.

Du jamais vu dans la célébration du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion depuis son institutionnalisation en septembre 2001.

En Selon des acteurs, à cette date (28/11/2024), la part du budget national affectée à l'organisation de cet événement national n'a pas encore été mise à disposition. Raison ? Ils reprochent à l'ancien PM

d'avoir délibérément bloqué la procédure.

Ils invitent donc les nouveaux responsables de la Primature à débloquent lesdites ressources pour le bonheur des couches vulnérables.

■ Casimir Sangala



Attention aux intox, infox, infaux, fake news, canular, rumeur, parodie, satire, mésinformation, désinformation, malinformation & propagande.

■ Daouda Bakary Kone



Assimi Goïta à Abdoulaye Maïga: une feuille de route pour le renouveau et mettre l'économie au service des populations Maliennes (Instructions données au conseil des ministres), ce jour-ci. Article sur Croissance Afrique.

La #BOASénégal a annoncé avoir enregistré une hausse de 9,2% de son résultat net au premier semestre 2024 par rapport à celui de 2023.

(CROISSANCE AFRIQUE)-En #GuinéeBissau, la direction générale du trésor et de la comptabilité Publique a obtenu un montant de 11 milliards FCFA, le 22 novembre 2024, sur le marché financier de l'UMOA

Au #Sénégal, les données officielles de l'Agence Nationale des statistiques (#ANSI) révèlent que les prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » se relèvent de 1,8% au 3ème trimestre 2024.

En #CôteIvoire, la société #Bernabéopérant dans la distribution des produits de quincaillerie, a annoncé un résultat net déficitaire de 85,842 millions FCFA.

Au #Maroc, la direction générale de la Société de Réalisations Mécaniques (#SRM), a annoncé une augmentation de 35% de son chiffre d'affaires au 3ème trimestre 2024, par rapport au 3ème trimestre 2023.

■ Primature du Mali



Le nouveau Représentant Résident de l'OIM à la Primature

Le Premier ministre, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Général de division Abdoulaye MAÏGA a reçu mercredi après-midi en audience le nouveau chef de la mission de l'organisation internationale des migrations, OIM au Mali. Boubacar SEYBOU était venu échanger avec le Premier ministre

sur la vision et les orientations du Gouvernement en matière de gouvernance des migrations. Le nouveau chef de l'OIM au Mali s'est dit satisfait des entretiens avec le Général de division Abdoulaye MAÏGA. Il a aussi salué la contribution de la diaspora malienne au développement du Mali. Boubacar SEYBOU a également profité de cette audience pour féliciter le Premier Ministre pour sa nomination et sa promotion au grade de Général de division. L'audience s'est déroulée en présence du Ministre des Maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine. CCRP



LE PREMIER MINISTRE EN VISITE A L'ÉNERGIE DU MALI

Le Premier ministre, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Chef du Gouvernement, a consacré ce jeudi, 28 novembre, sa première visite de terrain à un service stratégique : EDM-SA.

Le Général de Division Abdoulaye MAÏGA était accompagné du ministre de l'Énergie et de l'Eau Boubacar Diané, de plusieurs membres de son cabinet, ainsi que du président du conseil d'administration de la société.

Cette visite, qualifiée de première dans l'histoire de la structure pour un Chef de Gouvernement, a été perçue par le personnel et la direction générale comme un signal fort de l'intérêt accordé à la question énergétique, vitale pour le développement du pays.

Au cours de cette rencontre, le ministre de l'Énergie et de l'Eau a exhorté la direction à prendre des mesures proactives en vue d'anticiper la gestion de la période de pointe du mois de Ramadan.

Pour sa part, le Premier ministre a transmis au personnel d'EDM-SA un message d'encouragement et de reconnaissance de la part du Président de la Transition. Il a également invité la direction et les équipes à proposer des solutions novatrices pour surmonter la crise énergétique actuelle, tout en rappelant les efforts considérables déjà déployés par le gouvernement et le Chef de l'État pour alléger les souffrances des populations.

CCRP

Acquisition de nouveaux vecteurs aériens sophistiqués : Le Mali renforce ses capacités militaires



Le Mali poursuit son ambitieux programme de modernisation de ses Forces Armées Maliennes (FAMa) en intégrant de nouveaux équipements aériens de pointe. Lors d'une cérémonie officielle tenue le mardi 26 novembre 2024, sous la direction du président de la transition, le général Assimi Goïta, les FAMa ont reçu des équipements stratégiques qui renforceront considérablement leurs capacités opérationnelles. L'un des joyaux de cette acquisition est le drone AKINCI, conçu par l'entreprise turque Baykar. Ce drone se distingue par ses performances exceptionnelles, capable d'atteindre une altitude de 11 000 mètres, une vitesse maximale de 400 km/h, et doté d'une autonomie de vol de 24 heures. Avec une capacité de transport de charges pouvant aller jusqu'à 1 500 kilos, y compris des bombes de précision, le drone AKINCI permettra des opérations de surveillance et d'intervention de haute précision, de jour comme de nuit.

Cette nouvelle acquisition s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à renforcer les capacités des FAMa pour assurer la protection de l'intégrité territoriale du Mali et lutter efficacement contre les groupes armés menaçant la sécurité et la stabilité du pays.

Depuis leur accession au pouvoir, les autorités de la transition ont accordé une importance particulière à la réhabilitation des FAMa. Le général Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a souligné l'importance de ces acquisitions en déclarant : « Avec ces nouveaux équipements, nous franchissons un pas décisif vers la professionnalisation de nos forces armées. » Cette démarche témoigne de la volonté du gouvernement de renforcer la souveraineté du pays en s'appuyant sur le financement du budget national.

Les mesures prises par les dirigeants de la transition pour rétablir la sécurité et l'ordre au Mali bénéficient d'un large soutien de la population. Des enquêtes réalisées par Bamada.net révèlent que la majorité des Maliens approuvent les actions entreprises pour renforcer la sécurité du pays. Le président Goïta, accompagné de cadres compétents tels que les généraux Malick Diaw, Sadio Camara et Ismaël Wagué, incarne un leadership résolu et engagé en faveur de l'intérêt national.

Ces nouvelles acquisitions ne constituent qu'une première étape dans le processus de modernisation des FAMa. D'autres équipements stratégiques sont prévus d'ici la fin de l'année, renforçant davantage les capacités d'intervention des forces armées maliennes dans les airs, sur terre et en mer. Avec des forces armées modernisées et un leadership

Nomination du Général Maïga : Le Mali dans une nouvelle ère de gouvernance



Le Mali amorce une nouvelle ère de gouvernance avec la nomination du Général de Division Abdoulaye Maïga au poste de Premier ministre de la Transition. Cette nomination survient dans un contexte crucial où des réformes s'avèrent nécessaires pour orienter le pays vers la stabilité et la prospérité. Le Premier ministre Maïga a clairement exprimé sa volonté d'instaurer une politique de rigueur et de responsabilité, visant à réduire les dépenses de l'État et à réorienter les ressources publiques vers des initiatives bénéfiques pour le peuple malien. Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Maïga a pris des mesures courageuses pour réduire les dépenses superflues, dans le but d'optimiser la gestion des finances publiques et d'investir chaque franc d'argent public dans des projets stratégiques et des services publics améliorant la vie des citoyens.

Cette démarche s'inscrit dans une approche sociale plus large initiée par le Président de la Transition, qui a décidé d'allouer une grande partie de ses fonds à des actions caritatives et humanitaires. Cette démarche souligne l'engagement des autorités envers le bien-être et le développement des Maliens. Le Premier ministre Maïga lui-même s'engage activement en allouant une partie importante de ses propres fonds aux projets sociaux soutenus par le Président de la Transition. Cette solidarité et cette démarche collective démontrent que l'État est à l'écoute de ses citoyens, répondant à leurs besoins urgents et travaillant à améliorer les conditions de vie des plus vulnérables.

Malgré les défis majeurs auxquels le Mali est confronté, il est important de souligner la force et la résilience de sa population. Les Maliens continuent de lutter pour leur survie et leur dignité, malgré les obstacles. Il est essentiel de rendre hommage aux victimes de l'insécurité et de rappeler l'importance d'une paix durable et de la sécurité pour tous.

Le chemin tracé par le Premier ministre Maïga, en collaboration avec le Président de la Transition et le peuple malien, vise à refonder l'État en mettant en avant l'efficacité de la gestion publique et la solidarité entre les dirigeants et les citoyens, pour construire un avenir meilleur pour tous.

Fatou Sissoko

déterminé, le Mali se positionne comme un acteur clé de la stabilité et de la souveraineté dans la région sahélienne.

Ibrahim Sanogo

Succès des Forces Armées Maliennes dans la lutte contre le terrorisme : Arrestation de six membres d'un réseau terroriste



L'État-Major Général des Armées, dirigé par le Général Oumar Diarra, a récemment annoncé des résultats prometteurs dans la lutte contre le terrorisme. Les 17 et 18 novembre 2024, six membres présumés d'un réseau terroriste impliqué dans l'attaque meurtrière du 17 septembre à Faladié et aux abords de l'aéroport de Bamako ont été appréhendés. Ces arrestations sont le fruit d'une stratégie méticuleuse et d'une exécution sans faille par les Forces Armées Maliennes (FAMA). La parfaite coordination entre les unités spécialisées et l'engagement actif des populations a permis de neutraliser efficacement ce réseau malveillant. Les individus capturés sont accusés d'avoir facilité l'arrivée et l'installation des commandos terroristes, effectué des missions de reconnaissance des sites stratégiques, et fourni un soutien logistique aux groupes armés.

L'État-Major général souligne l'importance de la vigilance de la population. Chaque citoyen est appelé à rester vigilant et à signaler toute activité ou individu suspect pouvant constituer une menace. Cette collaboration citoyenne est cruciale pour préserver la sécurité et assurer la stabilité du Mali. Cette opération couronnée de succès démontre une fois de plus la détermination des FAMA à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Les forces armées se positionnent comme un rempart solide face à ceux qui menacent l'unité et la souveraineté nationale. Leur professionnalisme et leur dévouement envers la patrie sont mis en avant à travers leurs actions. Le Général Oumar Diarra a exprimé sa gratitude envers les populations maliennes pour leur coopération et leur sens civique, soulignant que la victoire contre le terrorisme est le fruit d'un effort collectif. Les FAMA, fidèles à leur mission régaliennne, renouvellent leur appel à la dénonciation des comportements suspects afin de maintenir un environnement paisible et sûr pour tous. Cette récente opération réussie renforce la confiance envers les Forces Armées Maliennes et met en lumière leur engagement constant pour assurer la sécurité et la stabilité du pays.

Mohamed N'Diaye

Mali/Sénégal : Une médiation fructueuse pour garantir la liberté de circulation des Maliens



Les voyageurs maliens peuvent désormais respirer plus aisément grâce à une médiation efficace qui a permis de résoudre un conflit menaçant l'accès des citoyens maliens à la frontière sénégalaise. En effet, les autorités sénégalaises avaient refusé de reconnaître la carte NINA des voyageurs maliens, ce qui aurait pu entraîner des restrictions de déplacement. Cependant, grâce à un dialogue constructif entre les deux États, une solution favorable a été trouvée, garantissant ainsi la liberté de circulation des Maliens.

Le Mali, pays enclavé, dépend fortement des pays côtiers tels que le Sénégal pour ses activités commerciales et ses déplacements internationaux. Le corridor sénégalais est crucial pour l'économie malienne, notamment pour le transit des marchandises via les ports sénégalais. Une fermeture de cette frontière aurait eu des conséquences néfastes pour les deux pays.

Cette médiation souligne l'importance d'un dialogue rapide et constructif entre les nations. Les autorités maliennes doivent maintenant se concentrer sur l'adaptation des documents de voyage pour faciliter la circulation transfrontalière. Il est crucial que le Mali prenne des mesures rapides pour sécuriser la reconnaissance de la carte NINA et d'autres documents de voyage afin d'éviter de futures crises qui pourraient compromettre les relations avec ses voisins.

En attendant son retrait de la CEDEAO prévu pour janvier, le Mali devra trouver des solutions alternatives pour assurer la circulation de ses citoyens et de ses marchandises. Cette décision pourrait marquer le début d'une nouvelle ère dans les relations entre le Mali et ses partenaires régionaux. Des mesures concrètes doivent être prises rapidement pour assurer le bien-être des citoyens maliens et faciliter leurs déplacements au sein de la CEDEAO et au-delà.

La coopération entre le Mali et le Sénégal a prouvé son efficacité en offrant une solution à une crise qui aurait pu avoir des conséquences majeures pour les deux pays. Les Maliens et leurs voisins peuvent désormais se concentrer sur la construction d'un avenir commun, favorisant la circulation et les échanges pour le bénéfice de tous.

Arouna Sidibé



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Commémoration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (JIDE), Édition 2024 : Une Réaffirmation de l'Engagement de la COMADE dans ce Combat



Elle a une fois de plus contribué à promouvoir la compréhension des liens entre le changement climatique et les droits de l'enfant. Avec le soutien financier de l'ONG internationale Save The Children et d'autres partenaires, la Coalition Malienne des Droits de l'Enfant (COMADE), sous la direction du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a commémoré la 35ème édition de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Cela s'est déroulé hier au Centre International des Conférences de Bamako (CICB), autour d'un thème international : « Écoutons l'Avenir » et national : « La Protection des Droits de l'Enfant face au Changement Climatique ».

Cette commémoration visait un certain nombre d'objectifs spécifiques, tels que : organiser des panels sur l'impact du changement climatique sur les enfants ; encourager les décideurs, les leaders politiques et communautaires, ainsi que les acteurs de la protection à entreprendre des actions concrètes contre les effets du changement climatique ; inciter la participation des enfants, des jeunes et des femmes à atténuer les effets du changement climatique en lien avec les droits de l'enfant ; partager les expériences et les meilleures pratiques des organisations de la société civile, du parlement des enfants ainsi que des services étatiques dans la promotion et la protection des droits des enfants, et discuter de solutions concrètes

pour améliorer la situation des enfants, en particulier ceux victimes du changement climatique / recommandations.

Ainsi, le choix du thème national, à savoir : « La Protection des Droits de l'Enfant face au Changement Climatique », se justifie par le fait que ce phénomène entrave la réalisation des droits des enfants. Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, cela permet à ces derniers de bénéficier d'un environnement non pollué, d'une alimentation saine, de soins de santé, de logements décents et d'eau potable. La crise climatique en question risque de compromettre 25 ans de progrès réalisés en matière de santé infantile et de réduction



de la mortalité infantile, à moins que des mesures ne soient prises pour minimiser les risques liés au changement climatique.

Les nouveaux défis auxquels sont confrontés les droits des enfants, en lien avec le phénomène du changement climatique, sont considérables en raison de leur ampleur et de leurs conséquences désastreuses. Il est ainsi observé que le changement climatique représente plus qu'un problème écologique, car il a des répercussions non seulement sur le cli-

mat, mais aussi sur les populations, les systèmes de production agricole, les conditions de vie et la vie en général, en particulier celle des enfants. Impact des Changements Climatiques sur les Enfants au Mali

C'est pourquoi, il est indéniable que la crise climatique engendre une crise de l'eau, une crise sanitaire, une crise de l'éducation, une crise de la protection ainsi qu'une crise de la participation, entre autres.

Il est important de rappeler qu'après 35 ans depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et la consolidation de ses acquis au Mali, ce forum d'échange et de responsabilité en faveur de la promotion des droits de l'enfant se révèle être un exemple de bonne gouvernance et de protection des enfants face aux changements climatiques.

Ki-Zerbo



Semences : Le défi des chaînes de valeur

L'association semencière du Mali (Assema) a tenu, le samedi dernier, sa 17e assemblée générale ordinaire sous le thème: "place de la contractualisation dans la chaîne de valeur des semences certifiées de variété améliorée".



L'ouverture de la 17e Assemblée générale ordinaire de l'Assema a été présidée par le directeur général de l'agriculture, Yacouba Maïga en présence des responsables de l'association des semencières certifiées du Mali.

Durant ces dernières années l'Assema a été de tous les combats pour la défense des intérêts des semenciers maliens en général et du secteur privé semencier en particulier, l'association a pris part à plusieurs rencontres au niveau national et international, rien que pour la cause de la filière semencière qui constitue

pour elle le fondement de toute agriculture qui se veut performante et compétitive pour nourrir durablement son peuple.

Selon le président par intérim de l'Assema, Moussa Sidibé, les attentes sont loin d'être comblées du point de vue gouvernance et appui à la filière, impliquant hautement la responsabilité de l'État ainsi que les autres acteurs publics et privés, conformément à l'article 174 de la Loi d'Orientation agricole relatif à l'organisation des filières agricole au Mali.

A l'entendre, la production des semences de qualité supérieure est une activité multi acteurs qui fait intervenir la DNA pour le contrôle et la certification, l'IER pour les semences de base et prébase, et les privés pour la multiplication et la commercialisation et l'état pour le financement et l'orientation politique. Ainsi, pour lui, le succès du secteur semencier malien dépendra de la collaboration entre les acteurs ci-dessus cités.

Il dira, à cet égard, que l'Assema regorge des expertises et des compétences suffisantes pour aider les plus hautes autorités à installer



un système de subvention efficace et performant sur les semences au Mali car, dit-il, jusqu'à nos jours, il n'existe pas de système de subvention au Mali sur les semences d'ordre général supportées par le budget d'Etat en dehors de la seule semence du Maïs hybride dont son impact reste très peu appréciable par rapport au besoin national du monde agricole

en semences certifiées.

M Sidibé estime désormais que l'État en subventionnant les engrais ou autres types d'intrants agricoles, doit nécessairement penser à subventionner toutes les gammes de semences céréalières et maraîchères en vue d'aider les producteurs et d'assurer la sécurité

alimentaire et nutritionnelle.

Dans son discours d'ouverture, le directeur national de l'agriculture, Yacouba Maïga témoignera que la filière semencière a connu une évolution intéressante ces 5 dernières années au Mali. En témoignent l'élaboration et la validation de la politique semencière, la création de plusieurs coopératives semencières, la commercialisation d'une plus grande quantité de semences par le privé, les renforcements du laboratoire des semences pour la certification, la formation des acteurs, la mutation de l'Assema, la subvention des semences par l'Etat, l'utilisation des semences certifiées par un plus grand nombre de producteurs etc.

"Les acquis signalés doivent être renforcés afin qu'à moyen terme, tous les exploitants agricoles du pays (exploitations agricoles familiales et entreprises agricoles) puissent utiliser les semences certifiées sur les parcelles. Ainsi, la production et la productivité agricoles seront améliorées de façon significative et le pays pourra atteindre l'un des objectifs majeurs des autorités, la sécurité alimentaire et nutritionnelle", a-t-il affirmé.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Mali : Le Premier ministre dévoile ses priorités pour la Transition



Le Général de Division Abdoulaye Maïga, récemment nommé Premier ministre de la Transition du Mali, a présenté ses priorités et son plan d'action suite aux instructions du Président de Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta. Lors d'un discours solennel, il a exprimé sa gratitude envers Dieu pour ce jour et envers le Président de la Transition pour sa nomination.

La lettre de cadrage du Chef de l'État a été présentée lors du Conseil des Ministres inaugural et comprend huit domaines clés. Parmi ceux-ci se trouvent la défense et la sécurité, la poursuite des réformes pour lutter contre la

corruption, la satisfaction des besoins essentiels des populations à travers une économie solide, l'amélioration des services de santé et la solidarité nationale, l'éducation et l'emploi des jeunes, l'apaisement du climat social, le renforcement de la diplomatie et la préparation d'élections transparentes pour mettre fin à la Transition.

Le Premier ministre a souligné l'importance de la collaboration de l'ensemble du peuple malien pour atteindre ces objectifs, mettant en avant l'idée d'union sacrée prônée par le Chef de l'État. Il a insisté sur le fait que la réalisation de cette vision commune est essen-

tielle pour le succès des efforts entrepris et a appelé à l'unité et à la solidarité nationale, soulignant que la division et la haine ne profitent qu'aux ennemis du Mali.

De plus, le Gouvernement a été chargé d'élaborer un Plan d'action global pour concrétiser ces objectifs. Les membres du Gouvernement se sont engagés à œuvrer avec professionnalisme et à respecter les trois principes du Chef de l'État, à savoir le respect de la souveraineté du Mali, des choix stratégiques et des partenaires du pays, ainsi que la défense des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.



Le nouveau Premier ministre a lancé un appel à l'unité et à la coopération de tous les Maliens pour la réussite de cette transition cruciale pour l'avenir du pays, soulignant que seul le travail collectif et la solidarité permettront de surmonter les défis à venir. Dans ce discours, il est clairement souligné que la fran-

chise et la loyauté sont des valeurs essentielles dans la démarche entreprise. La priorité absolue est accordée à l'amélioration de la situation sécuritaire du pays, en raison des pertes territoriales subies en 2012. Grâce au leadership du Chef de l'État, l'intégrité du territoire national a été rétablie en trois ans, fai-

sant du Mali un pays miraculeux.

Il a indiqué qu'en cas d'arbitrage budgétaire, la sécurité sera la priorité, ce qui peut entraîner des retards dans d'autres domaines d'action, mais sans les empêcher. Le Gouvernement prendra également des mesures pour réduire le train de vie de l'État.

Le discours met en avant les actions sociales du Président de la Transition, qui consacre une part importante de ses fonds de souveraineté à des actions de bienfaisance. L'orateur décide d'imiter cette initiative en allouant une part similaire de ses propres fonds de souveraineté à ces actions sociales, saluant ainsi la pertinence de cette démarche.

Enfin, une mention est faite à la résilience des populations maliennes ainsi qu'à la mémoire des victimes de l'insécurité, exprimant ainsi un respect et une reconnaissance envers ceux qui ont souffert des événements passés.

Ibrahim Sanogo



Libération de l'ancien Commandant de la FORSAT : Nouveau développement dans l'affaire des violences du M5-RFP à Badalabougou



L'ancien Commandant de la défunte Force Spéciale Anti-Terroriste (FORSAT) de la Police, le Commissaire Divisionnaire Oumar Samaké, a été récemment libéré d'après des sources bien informées. Cette libération fait suite à son arrestation dans le cadre des enquêtes ouvertes suite aux meurtres et aux blessures par balles infligés aux manifestants du Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) les 10, 11 et 12 juillet 2020 à Badalabougou.

Une source policière a confirmé la libération d'Oumar Samaké, sans toutefois préciser les

circonstances ni la date exacte de sa libération. Détenu depuis septembre 2021 au camp de la Gendarmerie, l'ancien Commandant de la FORSAT a recouvré sa liberté de mouvement, selon des sources concordantes.

L'enquête initiée par la Justice visait à élucider les violences perpétrées contre les manifestants du M5-RFP aux abords du domicile de l'Imam Mahmoud Dicko en juillet 2020, ayant entraîné des blessés et des morts. Des enregistrements des caméras de surveillance ont montré des membres de la FORSAT en patrouille à Badalabougou, ce qui a conduit à des

accusations à l'encontre de cette Force Anti-Terroriste.

Les autorités de la Transition ont récemment relancé l'affaire, après une pause due au coup d'État d'août 2020. Des interrogatoires ont été menés en septembre 2021, débouchant sur un mandat de dépôt à l'encontre du Commissaire Divisionnaire Oumar Samaké. Sa récente libération survient après une révolte des policiers le 3 septembre 2021, lors de laquelle il a été extrait de la Maison Centrale d'Arnet (MCA) de Bamako par ses collègues.



Des contestations ont émergé au sein de la Police, mettant en lumière le fait que la FOR-SAT agit sous les ordres du Directeur Général de la Police ou du ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, remettant en question l'arrestation du Chef de cette Force.

Cette libération soulève de nombreuses interrogations quant à la suite de l'affaire des violences du M5-RFP à Badalabougou et soulève des enjeux importants en matière de justice et de responsabilité des acteurs impliqués. Selon les informations fournies, le Commis-

saire Divisionnaire Oumar Samaké a été placé en détention préventive et incarcéré à la suite de négociations, puis a été libéré après trois années de détention sans avoir été jugé. Il est également mentionné que le gouvernement a dissous la Force Spéciale Anti-Terroriste (FOR-SAT) et a créé une nouvelle unité appelée Force Antiterroriste (BAT), composée des éléments de la Gendarmerie et de la Garde Nationale, placée sous l'autorité du ministre en charge de la Sécurité et de la Protection Civile.

La décision de libérer le Commissaire Samaké sans divulguer les conditions de sa libération soulève des questions quant à la poursuite de la procédure judiciaire concernant les événements tragiques survenus à Badalabougou en juillet 2020. Les victimes et leurs familles attendent toujours que justice soit rendue et cherchent à savoir qui a donné l'ordre de tirer sur la foule.

Abdoul Momini Bokoum





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Période de transition : Prévention des infections respiratoires en fin de canicule

Ln ce mois de novembre, la fin de la période de canicule laisse place à l'arrivée de l'harmattan, ce vent sec chargé de poussières, sur la capitale malienne. Avec ce changement de temps, les infections respiratoires font leur apparition, mettant en danger principalement les enfants et les personnes âgées.

Les médecins recommandent donc de se prémunir en portant des vêtements chauds et épais, ainsi que des masques ou des cache-nez pour se protéger des maladies respiratoires qui se propagent plus facilement dans ces conditions climatiques particulières.

Les spécialistes identifient deux types de maladies respiratoires : les "maladies basses" telles que la pneumonie et la broncho-pneu-

mopathie, caractérisées par une toux accompagnée de crachats jaunâtres et des difficultés respiratoires, et les "maladies hautes" qui se manifestent par des maux de tête, des écoulements nasaux, des éternuements et des maux de gorge.

Les personnes les plus vulnérables en cette période sont les nourrissons, les personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques, les drépanocytaires et les personnes âgées. Ces dernières nécessitent une attention particulière, d'autant plus que la Covid-19 fait son retour.

Les maladies les plus courantes en cette saison sont la grippe, la méningite, la pneumonie, l'asthme, la bronchite et la tuberculose. Le froid et le vent chargés de poussières fragili-

sent les voies respiratoires, favorisant ainsi la propagation de ces affections.

Il est donc recommandé de prendre des mesures préventives telles que porter des masques ou des cache-nez, des vêtements chauds, et adopter une hygiène de vie rigoureuse. Il est conseillé de superposer plusieurs couches de vêtements pour une meilleure isolation, de maintenir un intérieur sain, de rester actif physiquement chez soi, de s'hydrater malgré la basse température, et de protéger les extrémités du corps.

La prévention passe également par la vaccination des enfants, le maintien d'une bonne hygiène, la salubrité et l'assainissement de l'environnement. Il est crucial d'éviter l'exposition aux microbes en ne consommant pas d'aliments vendus sur des plateaux non couverts, en veillant à l'habillement des enfants, en évitant la climatisation, la ventilation et les boissons fraîches.

En cette période de transition saisonnière, il est primordial de rester vigilant et de suivre les conseils des professionnels de santé pour prévenir les infections respiratoires et protéger sa santé ainsi que celle de ses proches.

Fatou Sissoko



Crise institutionnelle en France : Le député Charles de Courson appelle à la démission du Président Macron



Le député Charles de Courson, membre du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (Liot), a récemment lancé un appel retentissant à la démission du Président français Emmanuel Macron. Selon ses déclarations lors d'une intervention sur LCI, il estime que la crise politique actuelle, en grande partie due à la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier, ne pourra être résolue que par le départ du chef de l'État.

Charles de Courson a directement mis en cause Emmanuel Macron pour le "chaos politique" en cours, résultant de la dissolution par le Président lui-même. Cette décision controversée a accentué la fragmentation et l'instabilité

de la Chambre basse, rendant tout consensus difficile, notamment sur des sujets cruciaux comme le vote du budget.

Face à cette situation tendue, le député De Courson a évoqué une solution radicale : la démission du Président, s'inspirant de l'exemple de Charles de Gaulle en 1969. Cependant, une telle décision soulève des questions complexes sur les conséquences institutionnelles, surtout en ce qui concerne la configuration de l'Assemblée nationale et la formation d'une majorité parlementaire.

Alors que les oppositions envisagent une motion de censure, De Courson préconise la démission suivie d'une nouvelle dissolution pour

permettre une recomposition politique. La tension est palpable, notamment avec la menace d'une motion de censure de la part de la coalition Nouveau Front Populaire, soutenue potentiellement par l'extrême droite, en réaction au projet de loi de financement de 2025.

Dans ce contexte incertain, la France se retrouve à un tournant politique majeur sous la Ve République. Les prochains jours seront cruciaux pour l'avenir du pays et la résolution de cette crise institutionnelle qui secoue les fondations du pouvoir en place.

Arouna Sidibé

Sénégal : Leçons post-scrutin

La très large victoire du Pastef, le parti au pouvoir au Sénégal, aux élections législatives du 17 novembre 2024, contient plusieurs enseignements post-scrutin. Le premier est un signe de cohérence des électeurs dans leurs engagements politiques avec la claire conscience de la nécessité de faire coïncider la majorité exécutive avec la majorité législative.



L'objectif étant de tuer dans l'œuf toute possibilité de cohabitation entre forces politiques rivales. En cela, l'on a assisté à une confirmation des résultats de la présidentielle du 24 mars et à l'expression, dans les urnes, d'une volonté de renforcer l'adhésion au dirigeant du Pastef Ousmane Sonko, faute d'avoir pu l'installer personnellement au Palais présidentiel. C'est le second enseignement qui est celui d'une fidélité. Le troisième enseignement est une évidence qu'il ne faut jamais se lasser de répéter : la démocratie n'existe pas ex nihilo et a besoin de démocrates pour vivre, se déployer, se consolider et donner ses fruits à ceux qui l'embrassent comme système de gouvernement. A cet égard, c'est le quatrième enseignement, la classe politique s'est hissée à la hauteur de l'histoire en réussissant un atterrissage en douceur comme elle le fit sept

mois plus tôt avec l'arrivée à la magistrature suprême de Bassirou Diomaye Diakhar Faye.

Il faut lui en savoir gré. La nouvelle opposition parlementaire a fait le plus pénible dans une compétition : reconnaître qu'elle a été remportée par l'adversaire. Par ce geste qui perpétue ceux des Présidents Abdou Diouf en 2000 et Abdoulaye Wade en 2012, elle doit être saluée pour sa continuité dans la maturité et l'esprit fair-play. Le pouvoir avait commencé à lui échapper depuis quelques années, comme on l'avait encore noté lors des législatives de 2022 avec sa faible majorité à la 14^e législature.

L'usure du pouvoir qui éloigne certains gouvernants des réalités a rencontré et même entraîné un appel d'air frais et de changement dont le point d'orgue aura été le 24 mars.

Même en ayant perdu les sièges qui étaient les siens dans la 14^e législature, l'opposition doit être considérée comme une composante dont les avis, les critiques mêmes doivent être étudiés avec attention. On le verra dans les débats et les comportements au sein de l'hémicycle, dès la prochaine rentrée parlementaire.

La démocratie ne se suffit pas d'être célébrée au rythme des saisons électorales, il lui faut habiter le quotidien des citoyens par la protection de la minorité par la majorité. Cette protection commence par la prise en compte des préoccupations de ceux qui ont perdu.

Après le temps de la jubilation, fort bien méritée, le camp des vainqueurs entrera dans l'une des phases les plus difficiles dans l'exercice du pouvoir, celle qui consiste à dompter



Le triomphe en le recevant comme un catalogue de défis. Chaque bulletin de vote pour la victoire signifie, pour celui qui l'aura déposé, des attentes multiples : pêle-mêle, emplois, eau, électricité, logement décent, éducation, santé, transport, production agricole, pastorale, industrielle, développement des potentialités du sol et du sous-sol, exploitation des richesses culturelles, touristiques et autres.

Le Pastef doit donc savoir se mettre au-dessus de l'impressionnant raz de marée en l'interprétant pour ce qu'il est : une nouvelle étape dans le bail accordé par le peuple sénégalais. Pour celui-ci, la campagne électorale est loin derrière avec son lot d'échanges houleux parfois marqués d'invectives voire hélas d'affrontements physiques regrettables. Demain, le scrutin législatif sera dépassé comme le fut le scrutin présidentiel ; et les attentes ne changeront pas si la conquête du bien-être des citoyens ne demeure pas le souci principal des autorités. Elles seront jugées à l'aune de leur réussite par des personnes pressées autant qu'exigeantes qui veulent souvent tout et tout

de suite. Devant l'ampleur des urgences, le temps des célébrations sera court et la conduite sera « cent fois sur le métier remettre son ouvrage ». Telle est la vocation de tous ceux qui ont décidé de consacrer leur vie au service de l'intérêt général.

Il faut éviter d'être rabat-joie et inviter le peuple sénégalais, ici et maintenant, à jouir de

l'état de grâce, parce qu'il sera éphémère, et lui dire, chapeau bien bas, « celui qui fait quelque chose de grand, mérite quelque chose de grand ». Gaindé Ndiaye Mbara Wathie.

Par Hamadou Touré
Journaliste, auteur
Source : Mali Tribune



Ligue africaine des championnes de football : Le TP Mazembe champion



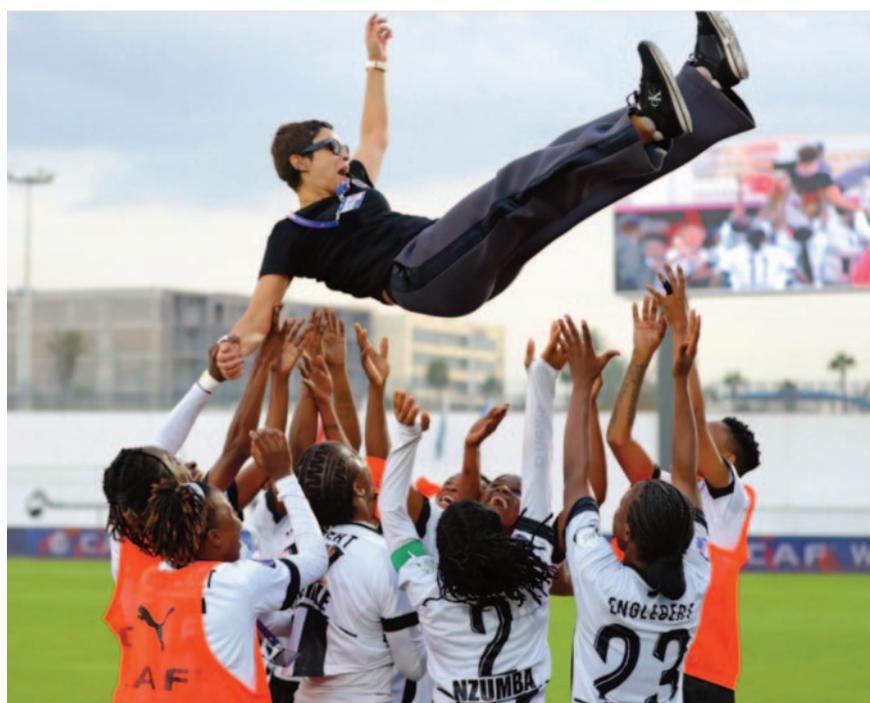
La finale de l'édition 2024 de la Ligue africaine des championnes de football s'est conclue par une victoire éclatante du Tout Puissant Mazembe de la République Démocratique du Congo. Opposé à l'AS FAR du Maroc, Mazembe a triomphé sur le score de 1-0, décrochant ainsi le trophée de la 4e édition de la compétition. Cette victoire historique s'est déroulée devant un public passionné au stade Ben Ahmed El Abdi d'El Jadida.

Le seul but de la rencontre a été marqué par Marlene Kasaj dans les premières minutes du match, offrant ainsi une avance précieuse à Mazembe, qu'ils ont su maintenir jusqu'à la fin malgré la forte opposition de l'équipe marocaine. Cette victoire a été saluée par la Confédération africaine de football (Caf), organisatrice du tournoi, qui a souligné la résilience et le courage dont Mazembe a fait preuve pour remporter ce titre tant convoité.

En plus du prestige lié à la victoire et de l'inscription de son nom au palmarès de la compétition, le Tout Puissant Mazembe a également remporté une prime de 600 000 dollars, soit un peu plus de 300 millions de F

CFA. Cette somme conséquente vient récompenser les efforts et le talent des joueuses congolaises qui se sont distinguées tout au long du tournoi.

La Caf a également annoncé que chaque club participant à la compétition recevrait au moins 150 000 USD de prime, soulignant ainsi son engagement en faveur du développement du football féminin en Afrique. Cette année, les



primes ont augmenté de 52 %, atteignant un total de 2 350 000 USD, avec la palme de 600 000 USD pour le club champion. Cette évolution témoigne de l'importance croissante accordée au football féminin sur le continent et de l'engagement de la Caf à promouvoir cette discipline.

Ainsi, le Tout Puissant Mazembe entre dans l'histoire en remportant pour la première fois la Ligue africaine des championnes de football, marquant ainsi une nouvelle ère pour le football féminin en Afrique. L'objectif du président Motsepe est donc de soutenir le développement du football en investissant dans des académies de jeunes pour les garçons et les filles. Cela démontre un engagement envers l'égalité des sexes et la promotion du football chez les jeunes, ce qui est louable. De plus, l'augmen-

tation des primes pour toutes les compétitions de la Caf vise à les rendre plus compétitives et attrayantes au niveau mondial.

En ce qui concerne la Ligue des championnes féminines, il est intéressant de noter que l'AS Mandé du Mali a été éliminée lors des éliminatoires, permettant ainsi aux Aigles de la Médina du Sénégal de représenter la zone Ufoa-A à l'édition 2024 de la compétition.

Compétitivité et Qualité des Équipes dans la Zone Ufoa-A

Cela met en lumière la compétitivité de la zone Ufoa-A et la qualité des équipes qui la composent.

Dotation Financière de la Compétition

En ce qui concerne la dotation financière de la compétition, voici un aperçu des montants alloués aux différentes équipes :

- Vainqueur : 600 000 USD
- Finaliste : 400 000 USD
- 3e place : 350 000 USD
- 4e place : 300 000 USD
- 3e de groupe : 200 000 USD chacun
- 4e de groupe : 150 000 USD chacun

Ces montants illustrent l'importance accordée aux équipes participantes et récompensent leurs performances tout au long de la compétition. Ils peuvent également servir de motivation supplémentaire pour les équipes afin de donner le meilleur d'elles-mêmes sur le terrain.

Fatou Sissoko





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gérerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique International de Bamako - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger - Le Mali doit être un pays sûr pour les réfugiés

Politique sectorielle de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assisi et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchette Chaguel!

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Prise en compte des centres de réfugiés de l'étranger

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assisi reçoit en audience l'ambassadeur russe

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23